

PLAN D'AMÉNAGEMENT Feuille info thématique n° 3

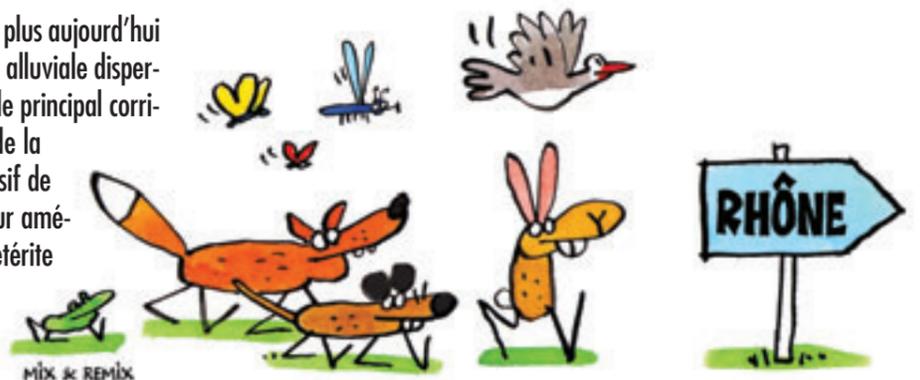


Nature, paysage, chasse et pêche

Le Rhône actuel: une situation nettement déficitaire

Le Rhône présente presque partout un cours endigué et linéaire. Il est dans un état très dégradé et déficitaire: cours monotone et sans dynamique, absence d'habitats aquatiques, colmatage des fonds du lit, marnage dû à l'exploitation hydroélectrique (fluctuations rapides et fréquentes du niveau d'eau rendant les conditions de vie impossibles sur les berges), quasi disparition des milieux alluviaux associés à la dynamique du fleuve et faible biodiversité. A l'exception de cinq zones alluviales d'importance nationale dans la vallée de Conches et de la

réserve naturelle de Finges, il ne reste plus aujourd'hui que quelques lambeaux de végétation alluviale dispersés. Le Rhône devrait également être le principal corridor biologique pour le déplacement de la faune dans la plaine. L'entretien intensif de la végétation riveraine, nécessaire pour améliorer l'écoulement en cas de crue, prêterite fortement cette fonction de réseau; de nombreuses espèces disparaissent et le paysage s'en ressent également.



FEUILLES INFOS GÉNÉRALES	FEUILLES INFOS THÉMATIQUES	FEUILLES INFOS RÉGIONALES
<ol style="list-style-type: none"> 1. Pourquoi une 3^e correction du Rhône? 2. Comment protéger durablement la plaine? 3. Le Plan d'aménagement Rhône: c'est quoi? 4. Le Plan d'aménagement Rhône: infos pratiques et questions fréquentes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Infrastructures et cours d'eau 2. Agriculture 3. Nature, paysage, chasse et pêche 4. Environnement 5. Energie 6. Territoire, risque résiduel et intervention d'urgence 7. Économie, tourisme, loisirs et culture, formation et sports 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vallée de Conches 2. Brigue – Salquenen 3. Sierre – St-Léonard 4. Sion – Chamoson 5. Riddes – Evionnaz 6. St-Maurice/Lavey – Lac

Les attentes des partenaires

La dynamique alluviale doit être rétablie

La morphologie générale du Rhône doit être modifiée pour améliorer la variabilité de la ligne de berge. Dans le lit mineur, il faut réduire le colmatage et diversifier les profondeurs, les vitesses d'écoulement ainsi que la granulométrie des fonds, et également augmenter la capacité d'accueil des habitats pour la faune aquatique.

La diversité des milieux riverains doit être augmentée

Les différents stades de végétation doivent pouvoir se développer: une succession végétale allant de la zone pionnière (herbes et buissons de saules) au boisements

âgés (forêts d'aulnes et de peupliers). La dynamique alluviale assure une inondation régulière d'intensité plus ou moins forte qui permet la régénération des milieux. Une faune terrestre diversifiée doit pouvoir s'y développer.

La fonction de réseau doit être garantie

Le Rhône, axe principal de migration dans la plaine, doit garantir le transit de la faune aquatique qui doit aussi pouvoir franchir les embouchures des affluents et des canaux. La faune terrestre, liée autant aux milieux humides que secs, doit voir ses déplacements facilités. Le tout dans un système robuste, un réseau résistant aux crues ou autres événements catastrophiques.

La nature dans le Plan d'aménagement et le respect des bases légales

Le concept sécuritaire du projet de 3^e correction du Rhône est basé sur un élargissement minimal accompagné de plus grands élargissements localisés dans les endroits stratégiques pour la sécurité et compatibles avec l'occupation du territoire. Ce concept influencera positivement la morphologie du lit, les milieux aquatiques et riverains, et renforcera la fonction de corridor biologique. Ces améliorations permettent de satisfaire l'essentiel des exigences légales, tout en restant modéré à cause de la nécessité d'utiliser de manière mesurée et rationnelle le sol de la plaine. Dans le cadre de démarches participatives conduites au niveau régional, il a été mis en évidence qu'il serait difficilement acceptable d'avoir des emprises supérieures à celles qui sont planifiées. Ce bilan est admis par l'Office fédéral de l'environnement compte tenu des conditions-cadres et de la pesée d'intérêt. Une réduction des élargissements au-dessous de ce minimum mettrait le projet en port-à-faux avec la législation et le conduirait dans une impasse. Il ne serait pas envisageable que le projet de PA-R3 soit réduit, sans risque important de blocage du dossier pour non-conformité avec les bases légales.

Les buts visés par la Loi fédérale sur la pêche sont aussi respectés: diversité des espèces améliorée, meilleures conditions de vie et reconstitution locale de biotopes détruits, migration du poisson facilitée.



Olivier Guex
Chef du service des forêts et du paysage

«Au-delà de la sécurité, l'enjeu de la 3^e correction du Rhône est de recréer dans la plaine un paysage, de développer un milieu de vie pour la nature et d'aménager un espace de loisirs pour chaque habitant.»



Marie Thérèse Sangra, Secrétaire régionale WWF Valais
et **Thierry Largey**, Secrétaire Pro Natura Valais

«Réjouissons-nous de découvrir ce nouveau Rhône, car nous aurons aux portes de nos maisons des espaces de promenade et de détente de grande qualité!»

PLAN D'AMÉNAGEMENT
Feuille info thématique n° 3



Nature, paysage, chasse et pêche

Une nature intégrée dans les surfaces sécuritaires

La réflexion sur la place de la nature dans le projet s'est faite en tenant compte des conditions cadres définies par les lois fédérales.

Ainsi, très souvent, la largeur du Rhône définie pour des raisons sécuritaires couvre également une bonne partie des besoins environnementaux. L'élargissement minimal pour la protection contre les crues correspond à une augmentation de 1,6 par rapport aux dimensions actuelles. Ponctuellement toutefois, des élargissements plus importants seront nécessaires, toujours pour des raisons sécuritaires. Ce sera le cas par exemple pour faciliter l'extraction des matériaux et, par conséquent, la gestion du charriage. Finalement, ces élargissements plus importants profiteront à la nature et aussi aux loisirs.

Concernant les priorités d'exécution, les disponibilités financières limitées imposent d'entreprendre d'abord les travaux sur les sites à hauts dégâts potentiels, comme les traversées de ville, ce qui rend difficile la réalisation simultanée des objectifs nature demandée par les partenaires.



Les fonctions sécuritaires, environnementales et socio-économiques occupent un même espace, dont la dimension est fixée par les besoins sécuritaires.

La chasse et la pêche

La 3^e correction du Rhône apportera pour la chasse et la pêche une augmentation de l'attractivité par l'aménagement du fleuve et de l'embouchure de ses affluents, par l'accroissement de la productivité et de la diversité des espèces qui devrait se produire. Par ailleurs, la modification du paysage fluvial, en lui rendant un caractère plus naturel, amènera une note plus sportive à ces activités de loisirs.



Peter Scheibler

Chef du service de la chasse et de la pêche

«Les projets de renaturation liés à la 3^e correction du Rhône apporteront aux espèces gibier et poissons des milieux propices favorisant leur retour, leur conservation et augmentant leur présence dans le Rhône et dans les embouchures des rivières latérales.»



Stefan Wenger

Président de l'association valaisanne de pêche

«Les pêcheurs valaisans ont de grands espoirs par rapport à la 3^e correction du Rhône. Ce n'est que lorsque nos rivières de montagne seront reliées au Rhône et que les poissons pourront migrer librement depuis le Léman vers les vallées les plus reculées que le renouvellement naturel des populations de poissons menacés sera assuré à l'avenir.»



Photo: Françoise Perraudin

La 3^e correction du Rhône améliorera l'attractivité du fleuve pour l'exercice de la pêche.

Le paysage

Au cours des 150 dernières années, le Rhône a été progressivement transformé en un ouvrage technique dont la mission était d'écouler l'eau avec pour seul objectif la sécurité: les préoccupations ayant trait à la nature et au paysage n'étaient pas prises en compte, d'où le réel déficit actuel.

La 3^e correction du Rhône doit transformer cet héritage: cette «canalisation» deviendra un véritable corridor de vie au milieu d'une plaine de plus en plus exploitée. Le Rhône offrira progressivement une image de marque forte du Valais et du Chablais vaudois. De Brigue au Léman, le randonneur pourra se promener dans un milieu privilégié sur 120 kilomètres, sans quitter les bords du fleuve, et à l'écart du trafic motorisé. Il s'agira d'une véritable artère de mobilité douce à partir de laquelle il sera possible de faire des incursions dans la plaine pour y découvrir curiosités culturelles et naturelles.

Le nouveau paysage du Rhône offrira un tracé du fleuve plus généreux et plus souple, des contre-pentes adoucies et un boisement riverain renouvelé, à même de satisfaire les besoins de délasserment et de loisirs des habitants et des hôtes de la plaine.

Le «paysage Rhône» futur, un paysage en mouvement: exemple de la Thur.



En milieu urbain, le projet offre l'opportunité de repenser la relation de la ville avec son fleuve dans le sens d'un aménagement permettant aux citoyens de se l'approprier. Dans cette situation particulière, c'est la géométrie urbaine qui définit le caractère de la digue.

